

DECISION

RELATIVE A LA COMPOSITION DU COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT DU CHU DE LILLE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE LILLE,

Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 modifiée par la loi n° 87.39 du 27 janvier 1987 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière ;

Vu le décret n° 2011-584 du 26 mai 2011 relatif au Comité Technique d'Etablissement des établissements publics de santé ;

Vu l'instruction DGOS/RH3/2014-196 du 17 juin 2014 relative aux règles applicables aux élections des Commissions Administratives Paritaires Locales / Départementales et aux Comités Techniques des Etablissement publique de Santé ;

Vu le décret de M. le Président de la République, en date du 9 mai 2017, nommant M. Frédéric BOIRON, directeur général du centre hospitalier universitaire de Lille à compter du 15 mai 2017 ;

Vu le procès-verbal des élections au Comité Technique d'Etablissement organisées du 3 au 6 décembre 2018 ;

Vu la réunion avec les organisations syndicales relative à la dévolution des sièges du 10 décembre 2018 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : OBJET

La composition nominative des membres du Comité Technique d'Etablissement est fixée comme suit :

Collège unique : 15 sièges

TITULAIRES

CGT	5 sièges	1	BOSSEMAN Isabelle, éducateur spécialisé principal
		2	LOREK Valérie, infirmier classe supérieure (D.E.) ;
		3	HERREWYN Frédéric, aide-soignant ;
		4	SADAUNE Christophe, technicien hospitalier ;
		5	LERAILLEZ Sabrina, ouvrier principal 2 ^e classe ;

FO Santé	5 sièges	<ol style="list-style-type: none"> 1 BOUDERSA Lydérime, infirmier soins généraux (DE), 1er grade ISGS ; 2 WION Bertrand, technicien laboratoire médical classe supérieure 3 CHALUMEAU Hadjira, née AZZI, ouvrier professionnel qualifié ; 4 BOUA Karim, infirmier soins généraux (DE), 2è grade ISGS ; 5 RASSOUVANT Anthony, aide-soignant ;
UNSA Santé	4 sièges	<ol style="list-style-type: none"> 1 LEPLUS Franck, technicien supérieur hospitalier 1ère classe ; 2 BARATTE Audrey, sage-femme 1er grade ; 3 TOURNIER Maïté, attaché d'administration hospitalière ; 4 DEFOSSE Dominique, aide-soignant principal ;
CFDT	1 siège	<ol style="list-style-type: none"> 1 MORILLON Hélène, infirmier soins généraux (D.E.), 1er grade ISGS ;

SUPPLEANTS

CGT	5 sièges	<ol style="list-style-type: none"> 1 COLLART Matthieu, infirmier soins généraux 1er grade ISGS ; 2 LEMAITRE Fanny, technicien de laboratoire, classe normale ; 3 BLOMME Didier, ouvrier principal, 1ère classe ; 4 BELLAHCENE Mustapha, aide-soignant ; 5 LUCQ Sylvie née GILLARD, assistant médico-administratif CE ;
FO Santé	5 sièges	<ol style="list-style-type: none"> 1 SIX David, technicien hospitalier ; 2 POISSONNIER Sophie née BOURGEOIS, préparateur pharmacie hospitalière classe normale ; 3 DERVAUX Frédéric, aide-soignant ; 4 GUERFI Nasser, aide-soignant ; 5 BRAY Hélène, infirmier soins généraux, 2è grade ISGS.
UNSA Santé	4 sièges	<ol style="list-style-type: none"> 1 VANDERVEKEN Marie-Christine née CUVILLON, aide-soignant ; 2 ALFANI Arturo, aide-soignant ; 3 GRUSON Philippe, adjoint des cadres hospitaliers, classe normale ; 4 MINON Peggy, assistant médico-administratif classe supérieure ;
CFDT	1 siège	<ol style="list-style-type: none"> 1 HAAGE Delphine née DELORRIER, infirmier de classe supérieure (C. Ext) ;

ARTICLE 2 : EFFET ET PUBLICITE

La présente décision annule et remplace la décision n° 18-09-0601 en date du 3 septembre 2018.

Mme la Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans tous les établissements du Centre Hospitalier Universitaire de Lille et communiquée à l'ensemble des membres du Comité Technique d'Etablissement.

Lille, le 21 décembre 2018

Frédéric BOIRON

